

Coordination paroisses-service du catéchuménat : repères essentiels.

1. Ce qui est essentiel dans les situations ordinaires :

- **Demande des 3 sacrements** : envoyer au service, dès l'engagement dans le parcours, la *fiche de demande des 3 sacrements* de l'initiation chrétienne et la *fiche l'entrée en catéchuménat* (donc la 1^e année du parcours).
- Envoyer au service le *dossier de discernement* (la 2^e année du parcours) pour la date indiquée dans le dossier et rappelée dans le calendrier d'année du catéchuménat (fin décembre de l'année précédant l'Appel décisif).
- **Rappel** : un adulte demande et reçoit en général les 3 sacrements de l'initiation ensemble, lors de la veillée pascale. Monseigneur Centène insiste chaque année pour que, si les sacrements sont reçus séparément, l'ordre baptême-confirmerie-eucharistie soit respecté. Si on reporte la confirmation, il faut reporter l'eucharistie en même temps que la confirmation.
- **Confirmation** des adultes déjà baptisés: envoyer au service, pour la date indiquée dans le calendrier d'année du catéchuménat, *les fiches de demande de confirmation et les actes de baptême*.
- **Les lettres à l'évêque** des catéchumènes et des confirmands sont à envoyer pour les **mêmes dates** que les dossiers de discernement des premiers et les demandes de confirmation des seconds, mais à l'évêché.

2. Pour les situations particulières (questions matrimoniales, migrants etc...)

Plus la situation est particulière plus il faut informer tôt le service, qui engage alors la collaboration et la concertation.

L'expérience montre que, chaque fois qu'une situation matrimoniale sincère pose problème canonique, s'il ya assez tôt concertation et partage d'information entre le service et la paroisse, des solutions sont envisageables.

Pour les migrants : que les paroisses informent le service dès le début sur les postulants potentiels ; communiquer par mail 1 nom, 1 paroisse, suffit: nous partagerons les aléas et les espoirs et éviterons bien des difficultés de dernière minute. !

Marie-France FRANCOISE, déléguée diocésaine.

